

Les transferts intergénérationnels des migrants âgés

Claudine Attias-Donfut*, **François-Charles Wolff****
et **Philippe Tessier*****

Menée en 2003 auprès d'un échantillon de 6 211 immigrants âgés de 45 à 70 ans résidant en France métropolitaine, l'enquête *Passage à la retraite des immigrants* renseigne sur les circuits privés d'entraide monétaire des migrants. Ces flux financiers sont décomposés selon de multiples dimensions, en particulier la composition du réseau d'entraide, la direction ascendante ou descendante des aides intergénérationnelles, leur destination intra-nationale ou « migratoire » ainsi que leur caractère de don ou de prêt. Les envois d'argent pour soi-même dans le pays d'origine sont aussi comptabilisés.

Les résultats révèlent une spécificité des comportements de transferts des migrants ainsi que leur diversification selon les pays d'origine. Les réseaux familiaux d'entraide des migrants ne sont pas exclusivement centrés sur la ligne générationnelle, ils font aussi une large place aux échanges au sein de la fratrie. Les transferts intergénérationnels y sont aussi fréquents en direction des ascendants que des descendants, surtout parmi les originaires d'Afrique, mais les sommes versées aux enfants sont plus importantes. Quant au réseau extra-familial, s'il est bien plus réduit que le réseau familial, il est néanmoins un lieu significatif d'échanges, principalement sous forme de prêts d'argent.

Les transferts migratoires constituent une partie importante de l'ensemble des transferts et sont largement composés d'envois d'argent pour soi-même. Qu'ils soient destinés au pays d'origine ou effectués sur place, les dons d'argent sont motivés en priorité par les besoins des destinataires, les migrants jouant un rôle de « pivot », pourvoyeur de l'ensemble des membres de la famille. Ils ont aussi une fonction importante de lien social avec les proches restés dans le pays d'origine.

Nous tenons à remercier trois rapporteurs anonymes pour l'ensemble de leurs remarques et pour leurs précieuses suggestions sur des versions précédentes de ce texte.

* Directrice des Recherches, Cnav, Paris. Courriel : claudine.attias-donfut@cnav.fr

** Correspondance. LEN, Université de Nantes ; Cnav et Ined, Paris. Courriel : wolff@sc-eco.univ-nantes.fr

*** LEN, Université de Nantes. Courriel : philippe.tessier@univ-nantes.fr

L'Europe occidentale a connu, à la fin du XX^e siècle, une forte augmentation de l'immigration en provenance de l'Europe de l'Est et des pays du Tiers-Monde. Les principaux flux s'expliquent avant tout par les recherches d'emploi, les demandes d'asile et le regroupement familial, cette dernière catégorie étant dominante en France (Caselli, 2003). Les déséquilibres mondiaux entre pays pauvres à forte croissance démographique et pays riches à populations vieillissantes et décroissantes devraient avoir pour conséquence d'intensifier les flux migratoires à destination des pays développés, d'autant que la globalisation a accéléré et banalisé la circulation internationale des hommes, des biens et des capitaux. L'ampleur et la diversité de ses enjeux, tant économiques et démographiques que culturels et sociaux, placent la question migratoire parmi les plus importantes et les plus sensibles posées au XXI^e siècle.

En dépit de cet intérêt, les données statistiques demeurent lacunaires et il apparaît bien difficile de saisir le phénomène migratoire dans l'intégralité de ses aspects et dans la pluralité de ses implications (Héran, 2002 ; Borrel, 2004). Les mouvements migratoires donnent notamment lieu à des transferts financiers des migrants vers leurs pays d'origine. Ces transferts représentent des sommes importantes et ils ont des incidences fortes et positives sur l'économie et la balance des paiements de ces pays (Adams et Page, 2003). Selon les conclusions de l'OCDE, les transferts financiers migratoires vers les pays du Sud seraient d'un montant supérieur à celui de l'aide publique au développement, évaluée en 2000 à 53,7 milliards de dollars (Guilmoto et Sandron, 2003, p. 122) et dans une fourchette allant de 90 à 100 milliards de dollars en 2003.

À côté de ces flux financiers circulent de nombreuses autres formes de transferts au sein de la famille, qu'ils s'agissent de dons d'argent, d'aides en temps ou de cohabitations prolongées. Avec le vieillissement de la population immigrée vivant en France, la première génération de migrants se trouve aujourd'hui dans une position du cycle de vie où les opportunités de transferts avec les autres générations sont nombreuses. Cette génération se retrouve souvent dans une position de « pivot » (Attias-Donfut, 1995 et 1996), telle que les migrants âgés doivent prendre en charge à la fois leurs parents âgés qui ont *a priori* peu de ressources et leurs enfants adultes qui achèvent leurs études et entrent dans la vie active.

Si l'on connaît très peu de choses à ce jour sur les décisions et les comportements de transferts

financiers des migrants qui vivent en France, ceci s'explique avant tout par le manque de données adéquates sur le sujet. Les recherches quantitatives sur la question demeurent rares, à l'instar d'autres aspects des phénomènes migratoires.

Les enjeux des transferts intergénérationnels

La spécificité des transferts au sein de la population immigrée tient à ce que les flux correspondants peuvent, en fonction de la localisation des autres membres de la famille, s'organiser sur le territoire national ou bien être tournés vers d'autres pays, le plus souvent celui d'origine.

Dans le cadre des échanges familiaux, les économistes et les sociologues ont largement mis en évidence la fonction de redistribution de ces transferts (Attias-Donfut, 1999). En France, les aides en argent bénéficient le plus souvent aux jeunes générations (Attias-Donfut, 1996 ; Wolff, 2000). Les donations et les héritages sont versés par les générations les plus anciennes au bénéfice de leurs enfants, tandis que ces derniers apportent également un soutien financier sous forme d'aides plus ponctuelles à leurs propres enfants au début de leur vie active. Les grands-parents contribuent également de manière significative à l'amélioration du niveau de vie des petits-enfants adultes. La circulation des aides est quelque peu différente pour les transferts en temps, qui s'articulent autour de flux bilatéraux réciproques. Quelles que soient les générations retenues, les aides en temps vont à la fois dans les sens descendant et ascendant.

Compte tenu de leur circulation, les solidarités familiales viennent réduire les inégalités de ressources entre les générations (redistribution inter-générationnelle). Il est, en revanche, difficile de savoir si les aides des parents viennent compenser les différences de niveaux de vie qui peuvent exister entre les différents enfants (redistribution intra-générationnelle), faute de données sur le sujet. Les économistes se sont surtout intéressés aux motivations de ces transferts plutôt qu'à leurs conséquences. Une des raisons tient sans doute à l'interaction entre les transferts privés et publics, la solidarité familiale pouvant être évincée par l'action de l'État sous certaines circonstances (Cox et Jakubson, 1995). Outre leur effet redistributif, Wolff et Attias-Donfut (2005) montrent que les transmissions reçues servent très souvent au financement du logement principal ou secondaire des bénéficiaires et qu'elles réduisent le temps d'épargne

nécessaire pour accéder à la propriété tout en accroissant la valeur du logement possédé.

Comparer la circulation des transferts intergénérationnels entre les familles nées et vivant en France (les natifs) et celles d'origine étrangère (les migrants) met en avant les différences institutionnelles ou culturelles qui existent potentiellement entre les deux populations. Dans de nombreux pays peu développés, la prise en charge des plus âgés repose seulement sur la famille, si bien que les flux financiers devraient être davantage tournés vers les plus anciens en l'absence de système de retraite formel. Il est aussi possible que la place privilégiée accordée aux anciens dans certaines sociétés traditionnelles façonne l'orientation de la solidarité familiale à leur bénéfice. Il importe ainsi de mieux appréhender les facettes de cet arbitrage entre les générations. Au-delà de cet intérêt comparatif pour les solidarités familiales, l'étude des transferts migratoires soulève des enjeux plus spécifiques (cf. encadré 1).

Ces transferts peuvent contribuer au financement de l'accès à l'éducation des enfants dans le pays d'origine (McKenzie et Rapoport, 2005), ou bien encore influencer les intentions de mobilité des autres membres de la famille restés dans le pays d'origine (Van Dalen *et al.*, 2005). Par définition, les aides migratoires permettent d'accroître de façon très significative le niveau de vie des bénéficiaires (Adams et Page, 2003 ; Adams, 2004). Si la majeure partie de ces flux est consacrée à des dépenses supplémentaires de consommation courante (Chami *et al.*, 2005), les aides peuvent aussi servir à acquérir des logements (Osili, 2004) ou bien à créer des entreprises (Dustmann et Kirchkamp, 2002 ; Woodruff et Zenteno, 2004). Les transferts migratoires peuvent s'inscrire dans des logiques d'échange telles que le bénéficiaire a une dette à l'égard du donateur, ou bien répondre à des considérations davantage altruistes (Rapoport et Docquier, 2005).

Que l'observation porte sur les solidarités parmi les natifs ou parmi les migrants, il est en pratique difficile de savoir quelles sont les motivations à la base des comportements de transferts (Laferrère et Wolff, 2005). Idéalement, les tests des motifs de transferts nécessitent des données à la fois sur les personnes qui versent des transferts et sur les caractéristiques des bénéficiaires de ces aides. À de rares exceptions (Osili, 2001), de telles données ne sont pas disponibles. Les études empiriques mises en œuvre sont alors davantage descriptives. Elles cher-

chent à préciser les déterminants qui influencent les comportements de transferts, pour les natifs ou les migrants, sans vraiment tester les motifs associés qui sont inférés des caractéristiques observées de ceux qui donnent ou reçoivent. Les données exploitées par la suite permettent de décrire le poids des transferts à la fois versés et reçus par les migrants en France, sans validation des modèles de transmission (1).

Des aides versées plus fréquentes que celles reçues

Pour l'ensemble de l'échantillon (6 211 enquêtés), l'enquête *Passage à la retraite des immigrants* (PRI) révèle une importante disproportion entre les aides versées et reçues par les enquêtés (cf. tableau 1 et encadré 2). La proportion de migrants ayant versé au moins une aide financière au cours des cinq dernières années, que ce soit sous forme de don ou de prêt, est de 38,6 % alors qu'ils ne sont que 6,2 % à avoir bénéficié de transferts. Le fort décalage entre les deux flux versés et reçus (dans un rapport de 1 à 6) paraît trop important pour être entièrement explicable par un biais de déclaration ou de mémorisation (2).

Au niveau agrégé, la générosité des migrants s'adresse aussi fréquemment aux parents (17,9 %) qu'aux enfants (16,5 %) (cf. tableau 1). Elle s'exprime principalement sous forme de dons (34,1 %), les prêts étant moins répandus (10,9 %). On observe également une proportion conséquente de transferts en direction des frères et sœurs, 8,5 % des enquêtés déclarant verser des aides à la fratrie. Trait caractéristique de ces familles immigrées, les dons sont destinés à l'ensemble de la famille élargie. Enfin, les migrants consacrent aussi de l'argent aux non-apparentés, surtout sous forme de prêts. En ce qui concerne les montants, les prêts octroyés ont une valeur moyenne plus élevée que les dons, avec des niveaux respectivement égaux à 3 418 et 2 942 euros. Les premiers représentent ainsi

1. De ce fait, nous prenons en compte seulement les caractéristiques des migrants dans l'étude statistique, ceux-ci pouvant être donateurs ou bénéficiaires. L'enquête permet, pour certaines sous-populations (par exemple, les enquêtés et leurs parents, ou bien les enquêtés et leurs enfants), de disposer d'un descriptif des deux personnes concernées par le transfert, mais ceci dépasse le cadre de la présente étude.

2. Il est possible que les migrants « oublient » de déclarer le soutien dont ils peuvent faire l'objet, ou n'en aient pas pleinement conscience. Il est également possible qu'une partie de l'écart résulte de ce que les migrants ont bénéficié d'aides financières de la famille plus tôt dans le cycle de vie, au moment même de la migration. Les données disponibles ne nous permettent cependant pas d'étudier ce phénomène.

LES ENJEUX DES TRANSFERTS MIGRATOIRES

L'influence de la migration sur le bien-être et la croissance économiques des différents pays concernés revêt des formes multiples et parfois contradictoires, comme le suggère l'analyse des incidences économiques de la migration (Domingues Dos Santos, 2004). Les transferts migratoires et leurs conséquences sont également étudiés par Azam et Gubert (2005), Guilмото et Soudron (2003), Rapoport et Docquier (2005) et Ratha (2003).

Les flux de migration impliquent nécessairement une fuite de capital humain (fuite des « cerveaux ») du pays à partir duquel les individus émigrent. Si, en moyenne, la proportion de migrants très éduqués reste modérée, elle peut toutefois être élevée pour certains pays pauvres (Adams, 2003). D'autres phénomènes viennent pourtant contrebalancer cette fuite des cerveaux. Beine *et al.* (2001, 2003) notent ainsi qu'il existe une incitation *ex ante* des migrants potentiels à acquérir davantage de capital humain dans leur pays d'origine, compte tenu des rendements supérieurs escomptés dans le pays d'accueil. Domingues Dos Santos et Postel-Vinay (2003) soulignent que les migrants peuvent aussi décider de retourner dans leur pays après avoir accumulé du capital humain dans le pays d'accueil. Enfin, les migrants envoient fréquemment des flux d'argent qui peuvent permettre de favoriser le capital humain des autres membres de la famille restés dans leur pays.

Le supplément de revenu permis par les transferts migratoires doit *a priori* influencer l'accès à l'éducation des enfants (McKenzie et Rapoport, 2005). Au Salvador, Cox et Ureta (2003) montrent que recevoir des transferts migratoires diminue de façon significative la probabilité de sortir du système scolaire, en particulier dans les zones rurales. Au Mexique, le nombre d'années d'éducation des enfants est un peu plus élevé lorsque ceux-ci appartiennent à des familles comprenant au moins un migrant (Hanson et Woodruff, 2003). Le recensement de ce pays indique aussi que les transferts migratoires augmentent le taux de lettrisme ainsi que la participation scolaire parmi les 6 à 14 ans (Lopez-Cordoba, 2004). Au Guatemala, Adams (2005) relève des effets similaires des transferts sur l'éducation.

Recevoir des transferts migratoires peut également encourager le départ du pays d'origine d'autres membres de la famille du migrant. Il convient alors de regarder l'impact de ces flux reçus sur les intentions d'émigration des individus. D'un côté, on s'attend à ce que cet effet soit négatif si la migration s'inscrit dans une stratégie familiale où le migrant envoie de l'argent afin d'améliorer le niveau de vie de ceux qui sont restés. De l'autre, recevoir des transferts est un signal de la réussite professionnelle du migrant. Les résultats obtenus pour l'Égypte, la Turquie et le Maroc par Van Dalen *et al.* (2005) montrent ainsi que les aides migratoires reçues tendent à favoriser le choix d'émigrer, cet effet étant particulièrement prononcé au Maroc.

Dans la mesure où ils viennent accroître les ressources de ceux qui en bénéficient, on s'attend à ce que les transferts migratoires réduisent la pauvreté des ménages (Chimhowu *et al.*, 2003). À partir d'une analyse comparative concernant 74 pays, Adams et Page (2003) montrent que les migrations internationales ont un impact très significatif sur l'amélioration du niveau de vie des ménages restés dans le pays d'origine du migrant. En moyenne, un accroissement de 10 % du poids des transferts migratoires dans le PNB diminue de 1,6 % la proportion d'individus vivant sous le seuil de pauvreté. Ces évidences agrégées rejoignent les conclusions de travaux sur données individuelles pour les pays en développement qui témoignent à la fois du poids des aides migratoires dans le revenu total du ménage et de leur rôle redistributif (Gustafsson et Makonnen, 1993, Adams, 2004). Comme le soulignent Chami *et al.* (2005), une grande partie de ces flux internationaux est consacrée en priorité à des dépenses supplémentaires de consommation courante, les fonctions d'épargne et d'investissement venant ensuite.

Une partie significative des transferts migratoires est néanmoins consacrée aux dépenses de logement, comme il l'a été montré pour le Pakistan (Alderman, 1996), le Nigeria (Osili, 2004) ou le Guatemala (Adams, 2005). Pour ce dernier pays, le supplément de dépenses pour l'immobilier est de l'ordre de 15 %. Le surcroît de richesse engendré permet de nouveaux investissements dans le pays d'origine. Il peut s'agir de migrants qui épargnent dans le pays d'accueil en vue de créer des entreprises lors du retour au pays (Dustmann et Kirchkamp, 2002, Massey et Parrado, 1998, Mesnard, 2004). Généralement, ces transferts reçus ont également un effet bénéfique sur la création de petites entreprises. Au Mexique par exemple, ces flux représentent plus d'un quart du capital investi dans les microentreprises au sein des zones urbaines (Woodruff et Zenteno, 2004).

Chami *et al.* (2005) notent que les transferts migratoires peuvent aussi avoir des conséquences négatives sur la croissance économique, différant en cela d'autres flux de capitaux. Les flux internationaux reposent sur des transferts individuels, mais la distance qui sépare le migrant des bénéficiaires des transferts crée un problème d'asymétrie d'information. Il peut alors y avoir de l'aléa moral, c'est-à-dire une situation où des agents ont la possibilité de recourir à des actions cachées, comme le démontrent Gubert (2002) et Azam et Gubert (2002) au travers du cas des émigrés maliens et de leur famille d'origine. Ainsi, les membres de la famille restés dans le pays d'origine peuvent décider de diminuer leur temps de travail ou bien de ne plus travailler dès lors qu'ils reçoivent de l'argent. Une diminution de l'offre de travail en réponse à des transferts n'est toutefois pas nécessairement liée à de l'aléa moral. Ainsi, Hanson (2005) trouve bien que la probabilité que la femme travaille est plus faible parmi les familles où un individu a émigré, mais ce résultat est interprété en faveur d'une spécialisation intra-familiale des tâches. Empiriquement, les estimations menées



une masse monétaire sensiblement plus importante que les seconds. La valeur monétaire globale des sommes transférées au cours des cinq dernières années par les migrants âgés de 45 à 70 ans vivant en France est estimée à 1,5 milliard d'euros pour les dons et à 558 millions d'euros pour les prêts (3).

En matière de transferts reçus, les dons et les prêts sont presque aussi fréquents, les taux de diffusion étant de 3,7 % pour les dons et de 3,0 % pour les prêts. Les transferts reçus sont plutôt le fait des parents (3,6 %), principalement sous forme de dons, et dans une moindre mesure des frères et sœurs *via* des prêts. En revanche, les transferts ascendants provenant des enfants sont très peu répandus.

Des sommes plus importantes aux jeunes générations

L'estimation des transferts familiaux versés au cours des cinq dernières années par les migrants atteint 1,77 milliard d'euros, tandis que les som-

mes reçues ne représentent que 325 millions d'euros (cf. schéma I). Considérant l'ensemble des destinataires, le montant global estimé des transferts versés par les migrants à l'exclusion des transferts pour eux-mêmes s'élève à 2,1 milliards d'euros. Au regard des montants cumulés qui sont déclarés par les enquêtés, les dons effectués par les migrants semblent s'inscrire dans une logique de redistribution de leurs ressources. Qu'il s'agisse des parents, des enfants ou bien des frères et sœurs, le total des sommes versées par les migrants excède toujours en moyenne celui des sommes reçues.

Cette redistribution est principalement orientée vers les enfants. Si les taux de transferts sont à peu près identiques dans les sens ascendant et descendant, les sommes versées aux enfants constituent la plus grande part de l'ensemble des transferts monétaires, soit 69,2 % du total

3. Les valeurs monétaires sont calculées en pondérant les réponses obtenues dans l'enquête PRI, afin de parvenir à des estimations des sommes globales transférées et reçues par les migrants résidant en France.

Tableau 1

La fréquence des transferts financiers versés et reçus

En %

Transferts	Dons ou prêts	Dons	Prêts
<i>Versés par les migrants</i>	38,6	34,1	10,9
Aux enfants (N = 5 781)	16,5	14,4	3,6
Aux parents ou beaux-parents (N = 4 017)	17,9	17,7	0,5
Aux frères et sœurs (N = 5 799)	8,5	7,1	2,8
Aux autres personnes de la famille	3,7	3,0	0,9
Aux non-apparentés	4,8	1,7	3,6
<i>Reçus par les migrants</i>	6,2	3,7	3,0
Des enfants (N = 5 781)	1,1	0,9	0,3
Des parents ou beaux-parents (N = 4 017)	3,6	2,9	1,0
Des frères et sœurs (N = 5 799)	1,9	0,8	1,2
Des autres personnes de la famille	0,5	0,3	0,2
Des non-apparentés	0,9	0,1	0,8

Lecture : 38,6 % des personnes interrogées déclarent verser des transferts et sur 5 781 personnes qui ont des enfants en vie, 16,5 % d'entre eux déclarent leur verser des transferts monétaires.

Source : enquête Passage à la retraite des immigrés (PRI), 2002.

Encadré 1 (suite)

par Chami *et al.* (2005) sur un échantillon de 113 pays indiquent une relation négative entre la croissance du PNB par tête et la croissance des flux internationaux.

Les économistes se sont également intéressés aux déterminants et aux motivations des transferts versés par les migrants (Rapoport et Docquier, 2005, de la Brière *et al.*, 2002). Lorsque ces solidarités restent dans le cadre familial, elles s'expliquent principalement par des motifs d'ordre altruiste ou de réciprocité, que celle-ci soit immédiate ou différée (Laferrère et Wolff, 2005). Dans le cadre migratoire, outre l'altruisme et l'échange, les transferts peuvent aussi relever de considérations

stratégiques lorsque les migrants qualifiés envoient des fonds pour que les moins qualifiés restent au pays d'origine, assurantielles lorsque les transferts permettent de lisser les chocs de revenus subis par les membres de la famille qui sont restés, ou bien encore être liés à des investissements (Agarwal et Horowitz, 2002, Poirine, 1997, Rapoport et Docquier, 2005). L'intérêt des hypothèses théoriques avancées vient de ce qu'elles permettent d'indiquer *a priori* quels sont les facteurs qui influencent les décisions de transfert. Néanmoins, en pratique, il s'avère relativement difficile de distinguer ces différentes motivations, qui peuvent de surcroît se combiner les unes aux autres.

des sommes versées aux membres de la famille. Le montant moyen des transferts accordés aux enfants est ainsi largement supérieur à ceux des transferts versés aux frères et sœurs (2,6 fois) et aux parents (3,4 fois). Si la proportion de migrants versant des transferts est plus élevée que celle en bénéficiant, le montant moyen des transferts reçus des parents excède par contre celui des transferts versés par les migrants (4 794 euros au lieu de 1 506 euros). La nature des transferts apparaît donc différente selon leur sens. Elle s'apparente davantage à des transferts

de nature patrimoniale (transmission d'une partie du patrimoine d'une génération à une autre) dans le sens descendant et à des aides ponctuelles dans le sens ascendant.

Dans l'ensemble, les migrants demeurent des contributeurs nets face à leurs parents, même si la valeur monétaire de cette contribution est relativement moins élevée que celles en faveur des enfants et des frères et sœurs. Ces flux de transferts s'avèrent, en tout cas, différents de ceux réalisés par la population native, qui sont

Encadré 2

LE PASSAGE À LA RETRAITE DES IMMIGRÉS : L'ENQUÊTE PRI

La France est depuis fort longtemps une terre d'immigration. Cette tradition d'accueil trouve son origine principalement dans la baisse de la fécondité datant du milieu du XVIII^e siècle ainsi que dans les besoins de main-d'œuvre accompagnant le développement économique. Jusqu'au milieu des années 1970, l'immigration en France était principalement liée au travail. Si les flux migratoires se sont très largement transformés depuis, notamment sous l'effet du regroupement familial, la France est aujourd'hui confrontée au vieillissement de cette population d'origine étrangère. Ainsi, au recensement de 1999, l'âge moyen de la population immigrée vivant en France avait augmenté d'environ deux ans au cours des dix années précédentes.

Afin d'étudier cette évolution démographique qui se conjugue aux transformations des systèmes de retraite, une enquête nationale a été initiée par la Caisse nationale d'assurance vieillesse en 2003, avec le concours de l'Insee. Cette enquête a bénéficié du soutien du Fasild, de l'Arrco-Agirc, de la MSA et de la Caisse des Mines, et a été réalisée sous la direction de Claudine Attias-Donfut, avec Rémi Gallou et Alain Rozenkier. L'enquête *Passage à la Retraite des Immigrés* (PRI) concerne l'ensemble des immigrés âgés de 45 à 70 ans vivant en France en 2003. Dans le cadre de cette enquête, le qualificatif immigré désigne une personne née étrangère à l'étranger, quel que soit son pays de naissance, ce qui inclut les personnes ayant acquis la nationalité française, mais exclut celles qui sont nées françaises à l'étranger.

Le choix d'un minimum de 45 ans plutôt que de 50 ans, âge habituellement retenu pour étudier le processus de passage à la retraite, s'explique par la volonté d'inclure davantage de ressortissants d'Afrique noire et du Maghreb dont la structure par âge est plus jeune que celle des Européens (Attias-Donfut, 2004). Par ailleurs, la prise en compte de personnes de plus de 70 ans entraînerait une sous-représentation des ressortissants de pays d'Afrique et d'Asie face notamment aux immigrés en provenance d'Italie.

L'échantillon enquêté a été constitué par un tirage aléatoire d'environ 10 000 « fiches adresses », parmi les ménages comportant au moins une personne immigrée, au sens précisé précédemment, appartenant à la classe

d'âge considérée. Ce tirage a été réalisé par l'Insee à partir des données du recensement de la population de 1999. L'enquête s'est déroulée entre novembre 2002 et février 2003. Chaque entretien, d'une durée moyenne de 90 minutes, a été mené au domicile de l'enquêté par un enquêteur de l'Insee. Au total, 6 211 questionnaires complets et validés ont été obtenus.

Outre les caractéristiques démographiques, sociales et économiques des personnes interrogées, ces questionnaires recueillent des informations relatives aux choix de vie des enquêtés concernant le travail et la retraite, à leur histoire migratoire, à leurs conditions de santé ainsi qu'à la configuration de leurs environnements familiaux et sociaux. L'enquête comprend également un volet portant sur les aides et les transferts monétaires accordés et reçus par chaque enquêté.

La question « au cours des cinq dernières années, avez-vous donné de l'argent de façon occasionnelle ou régulière, ou prêté de l'argent, à des personnes de la famille ou à des amis ? » permet d'identifier les enquêtés à l'origine de transferts monétaires. Une question symétrique est posée afin d'identifier ceux qui ont bénéficié d'aides monétaires durant les cinq dernières années. Ces aides sont ensuite classées en deux catégories selon qu'il s'agit de dons ou de prêts. Pour chaque transfert enregistré, l'enquêteur recueille le montant des sommes transférées, le motif du transfert ainsi que sa destination ou sa provenance à la fois en termes de personnes (bénéficiaire et prêteur/donateur) et en termes géographiques (pays d'origine et pays d'arrivée).

Ainsi, s'il est possible de distinguer les transferts circonscrits au territoire national des transferts migratoires (transferts de fonds à destination du pays d'origine des migrants), il l'est aussi d'analyser l'éventuelle influence du pays d'origine des migrants sur la nature et la structure des transferts les concernant. En effet, bien qu'aucune sélection sur l'origine des immigrés interrogés n'ait été effectuée, compte tenu de la taille relativement importante de l'échantillon, certains pays sont suffisamment représentés pour faire l'objet d'une étude statistique spécifique. C'est le cas pour les trois pays du sud de l'Europe (Espagne, Italie et Portugal) et du nord de l'Afrique (Algérie, Maroc et Tunisie).

surtout dirigés vers les descendants, très peu d'argent étant consacré aux parents. Alors que le rapport entre les flux ascendants et descendants est de 1 à 10 parmi les natifs (de Barry *et al.*, 1996), il n'est que de 1 à 4,5 parmi les migrants. De manière analogue, les résultats d'une enquête menée auprès de familles comprenant trois générations adultes révèlent que les aides financières versées par la génération pivot âgée de 49 à 53 ans s'effectuent surtout à destination des enfants, tandis que les parents reçoivent surtout des aides en temps (Attias-Donfut, 1995 et Wolff, 2000).

Compte tenu de leur position dans le cycle de vie, les migrants se retrouvent aussi souvent dans cette position médiane de génération pivot. En élevant son niveau de vie, cette première génération de migrants doit non seulement assurer les besoins de ses parents âgés, qui possèdent selon toute vraisemblance peu de ressources (4), mais elle doit aussi aider ses enfants dans leur entrée en vie active. Si les natifs sont aussi exposés à cette double sollicitation, les transferts familiaux prennent en tout cas des formes différentes selon la population concernée. Enfin, les migrants assurent le lien avec les autres membres familiaux restés dans le pays d'origine. Dans une perspective compa-

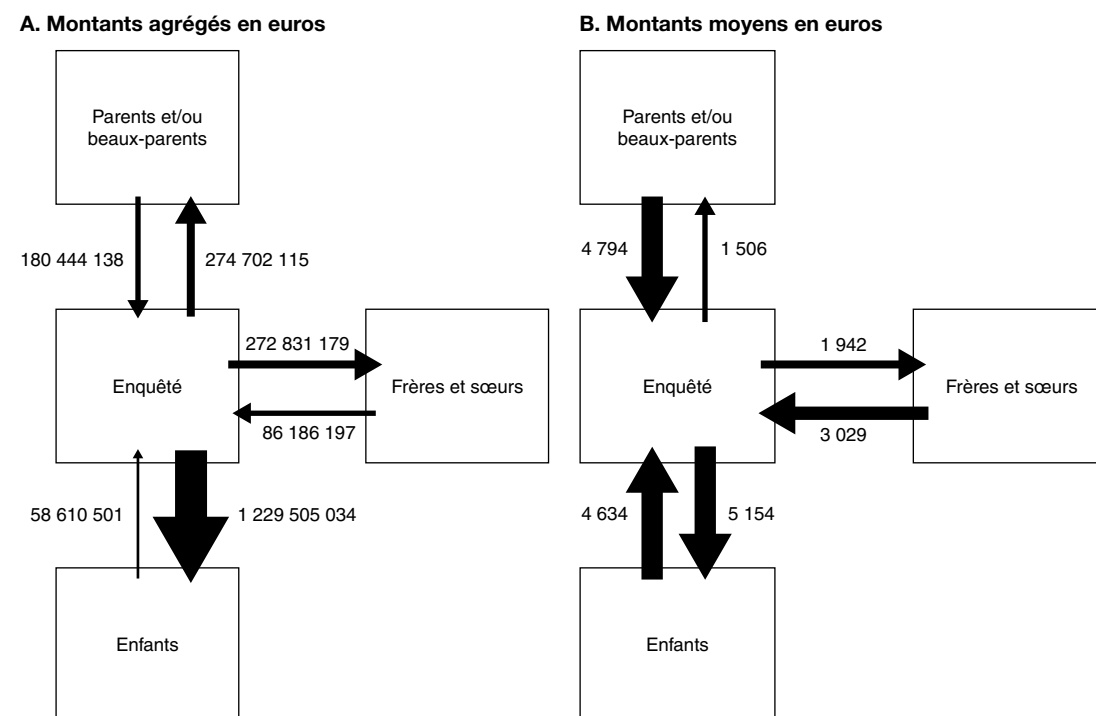
rative, une autre différence avec les comportements des natifs tient à la nature généralisée des aides. Par exemple, les natifs apportent très peu d'aides financières à leurs frères et sœurs.

Il convient en dernier lieu de détailler la structure des transferts versés selon la classe d'âge à laquelle appartiennent les migrants (cf. tableau 2). Le montant moyen des transferts à destination des enfants croît sensiblement avec l'âge des migrants. En effet, les personnes âgées de 65 à 70 ans versent un montant moyen équivalent à 2,6 fois celui versé par les 45 à 50 ans en lien avec les besoins d'aides *a priori* plus importants de leurs enfants adultes (5). Il est, en revanche, plus difficile d'identifier des corrélations entre l'âge des migrants et les transferts versés aux parents et aux frères et sœurs. La classe d'âge des 55 à 60 ans semble néanmoins

4. La plupart de ceux qui aident ainsi leurs parents sont originaires de pays où les systèmes de retraite sont peu développés, voire inexistant. C'est alors la contribution financière des enfants qui remplit la fonction d'assurance vieillesse. Le montant relativement faible des contributions des enfants représente néanmoins pour les parents, vivant dans des pays peu développés, une source appréciable de revenus.

5. Ceci peut aussi s'expliquer en partie par le fait qu'avant un certain âge, les dépenses effectuées en faveur des enfants ne sont pas comptabilisées sous forme de transferts lorsque ceux-ci vivent toujours au domicile de leurs parents.

Schéma 1
La circulation des transferts financiers (dons et prêts)



Lecture : la largeur des flèches est proportionnelle aux sommes indiquées. L'échelle est différente pour les deux schémas. Source : enquête Passage à la retraite des immigrés (PRI), 2002.

marquer une période charnière puisqu'elle correspond au moment où le montant moyen des aides versées aux parents atteint son maximum. Passé l'âge de 60 ans, la plus grande solidarité que les migrants manifestent à l'égard de leurs enfants, en termes de montants moyens versés, semble se faire au détriment des aides accordées aux autres membres de la famille. Il se peut que les besoins de financement des jeunes soient plus grands dans ce cas, par exemple lorsque les enfants achètent des logements, mais il est aussi possible que ce résultat s'explique par des capacités contributives accrues de la part des aidants, avec le décès de bénéficiaires potentiels parmi les ascendants et les collatéraux.

Des transferts surtout justifiés par les besoins des bénéficiaires

L'enquête *PRI* donne aux enquêtés la possibilité d'indiquer jusqu'à trois motifs différents pour

chaque transfert recensé. Qu'il s'agisse des dons ou des prêts, la principale motivation des transferts financiers est de répondre aux difficultés d'argent rencontrées par les bénéficiaires dans le cadre de la satisfaction de leurs besoins (6). Cette « logique des besoins » représente la moitié des justifications données pour les prêts et plus de la moitié de celles avancées pour les dons (cf. tableau 3). Ces résultats ne sont guère différents de ceux obtenus pour les natifs, pour lesquels l'entraide intergénérationnelle (financière ou non) est orientée prioritairement vers ceux qui en ont le plus besoin (Attias-Donfut, 1999).

En dehors de ces difficultés d'argent, les raisons qui motivent les dons et les prêts diffèrent. Les principaux motifs alternatifs recensés pour les dons en argent sont les cadeaux (11 %) et les

6. Les fréquences des différents motifs invoqués sont obtenues en cumulant les réponses données aux trois motifs possibles.

Tableau 2
Montants des transferts versés selon l'âge (dons et prêts ensemble)

En euros

Âge de l'enquêté	Aux enfants		Aux parents		Aux frères et sœurs	
	Moyenne Médiane	(écart-type)	Moyenne Médiane	(écart-type)	Moyenne Médiane	(écart-type)
De 45 à 49 ans	2 797 1 180	(4 205)	1 643 570	(4 903)	2 155 570	(4 739)
De 50 à 54 ans	3 993 1 180	(6 567)	1 297 570	(2 032)	1 403 570	(2 384)
De 55 à 59 ans	5 259 1 180	(10 196)	2 170 1 180	(4 861)	1 988 570	(7 076)
De 60 à 64 ans	5 098 1 710	(9 738)	1 436 570	(2 023)	1 095 475	(1 635)
De 65 à 69 ans	7 805 1 255	(18 621)	986 570	(981)	1 282 570	(1 476)
Ensemble	5 052 1 180	(10 790)	1 587 570	(3 380)	1 743 570	(4 443)

Lecture : les enquêtés âgés de 45 à 49 ans ont versé à leurs enfants un montant moyen de 2 797 euros sous forme de dons ou de prêts, avec un écart-type de 4 205 euros, pour un montant médian égal à 1 180 euros.

Source : enquête Passage à la retraite des immigrés (PRI), 2002.

Tableau 3
Les motifs des transferts déclarés par les migrants

En %

Raisons/occasions	Dons	Prêts
1. Pour l'aider à subvenir à ses besoins en raison de difficultés d'argent	55,2	49,5
2. Pour l'aider à acheter ou aménager un logement	6,8	17,4
3. Pour l'aider à faire face à d'autres grosses dépenses (non liées au logement)	6,3	16,9
4. À l'occasion d'un évènement familial (naissance, mariage, fête ou autre évènement heureux)	7,8	4,2
5. À l'occasion d'un divorce, deuil, maladie	2,2	2,2
6. En paiement d'une pension ou d'une dette alimentaire	1,1	0,1
7. Pour l'aider à payer ses études	4,4	2,1
8. Pour lui faire simplement des cadeaux	11,0	1,8
9. Pour payer les frais de voyage, de vacances	1,2	1,5
10. Autre	3,9	4,2
Total	100	100

Lecture : les enquêtés peuvent indiquer jusqu'à trois motifs pour chaque transfert. Les chiffres indiqués ici cumulent l'ensemble des motifs invoqués (du premier au troisième).

Source : enquête Passage à la retraite des immigrés (PRI), 2002.

événements familiaux heureux (7,8 %). Les prêts sont justifiés par des dépenses importantes, pour l'achat d'un logement (17,4 %) ou sur d'autres postes (16,9 %). Ces motifs expliquent également une partie des dons, mais dans une moindre proportion (respectivement 6,3 et 6,8 %). Des logiques différentes sont donc à l'œuvre pour expliquer les dons et les prêts, ce qui n'est guère surprenant : un tiers des migrants qui effectuent des prêts le font à destination de personnes n'appartenant pas à la famille, tandis que les dons sont en grande majorité versés à des membres de la famille.

Si la logique des besoins constitue la première motivation des dons, quel que soit le bénéficiaire, il subsiste de fortes différences selon les destinataires (cf. tableau 4). Ainsi, les besoins sont beaucoup plus souvent cités quand l'aide s'adresse aux parents et, dans une moindre mesure, aux frères et sœurs. La migration apparaît comme l'expression d'une entraide familiale, où celui qui a réussi doit prendre en charge ses ascendants et aider les autres. Pour les petits-enfants, ce sont surtout les cadeaux et les événements familiaux qui motivent les dons. Quant aux enfants, ils sont ceux pour lesquels la diversité des motifs est la plus importante.

Si la logique des besoins prévaut toujours, elle n'explique que 43 % des dons (contre plus de 80 % dans le cas des parents et des conjoints). Les motifs qui viennent ensuite sont les cadeaux (15,7 %), l'aide à l'achat ou à l'aménagement du logement (13,1 %), ou bien encore le paiement d'études (6,9 %).

Il existe enfin des écarts significatifs entre les pays, notamment entre ceux d'Europe du Sud et d'Afrique du Nord. Pour ces derniers, ce sont les besoins des bénéficiaires qui sont très majoritairement cités par les répondants (dans 70 % des cas). Pour l'Italie et l'Espagne, cette proportion est deux fois moins importante, le Portugal étant dans une situation intermédiaire. Le niveau de vie beaucoup plus faible des pays du nord de l'Afrique explique certainement ces différences. Pour les pays d'Europe du Sud, les aides destinées au logement occupent une part nettement plus importante que pour les pays d'Afrique du Nord (10,3 % pour le Portugal, 17 % pour l'Italie). Les items « faire des cadeaux » et « à l'occasion d'événements familiaux » sont des réponses souvent citées en Italie, autour de 17 % chacune (cf. tableau 4). Les différences par pays d'origine demeurent en revanche peu évidentes pour les prêts.

Tableau 4
Les motifs des dons versés par les migrants

A - Selon le bénéficiaire

En %

Motifs	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	Total
Conjoint	84,0	0,0	0,0	3,2	1,1	4,3	0,0	0,0	1,1	6,4	100
Père, mère	81,9	0,8	2,8	1,8	3,0	1,1	0,0	4,2	0,7	3,7	100
Fils, fille	43,3	13,1	7,0	9,1	0,3	0,6	6,9	15,7	0,7	3,3	100
Frère, sœur	69,9	3,5	5,7	5,5	4,5	1,0	0,4	6,4	0,6	2,5	100
Petit-fils, fille	6,3	1,6	0,0	40,6	0,0	0,0	3,1	37,5	0,0	10,9	100
Autre famille	61,2	0,9	4,1	13,2	2,7	0,5	6,4	5,9	0,5	4,6	100
Hors famille	71,1	2,5	5,0	3,3	2,5	0,0	1,7	5,0	1,7	7,4	100

B - Selon le pays d'origine

En %

Motifs	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	Total
Italie	30,3	17,0	5,8	17,8	1,2	0,4	5,8	17,0	0,8	3,7	100
Espagne	38,4	13,3	13,7	9,5	0,0	1,9	5,2	10,9	0,0	7,1	100
Portugal	44,9	10,3	5,6	8,6	2,9	0,7	2,5	20,1	0,7	3,7	100
Algérie	74,0	1,9	4,3	5,1	1,3	1,3	1,1	6,2	0,4	4,5	100
Maroc	73,2	2,8	4,4	6,1	2,8	0,8	2,7	5,5	0,6	1,1	100
Tunisie	68,0	4,9	3,4	6,4	4,9	0,5	0,5	5,9	0,5	4,9	100

Les motifs sont :

1. Pour l'aider à subvenir à ses besoins en raison de difficultés d'argent,
2. Pour l'aider à acheter ou aménager un logement,
3. Pour l'aider à faire face à d'autres grosses dépenses (non liées au logement),
4. À l'occasion d'un événement familial (naissance, mariage, fête ou autre événement heureux),
5. À l'occasion d'un divorce, deuil, maladie,
6. En paiement d'une pension ou d'une dette alimentaire,
7. Pour l'aider à payer ses études,
8. Pour lui faire simplement des cadeaux,
9. Pour payer les frais de voyage, de vacances,
10. Autre.

Source : enquête Passage à la retraite des immigrés (PRI), 2002.

Des transferts reçus par les moins favorisés

Les motivations indiquées dans l'enquête pour les transferts laissent penser que les différentiels de niveau de vie entre les pays d'accueil et d'origine influencent la structure des transferts versés et reçus par les migrants. Plusieurs autres facteurs sont *a priori* susceptibles de jouer un rôle. Il peut s'agir de la structure familiale, les grandes familles multipliant les occasions de venir en aide et les possibilités de soutien, de la localisation de ses membres, de leur état de santé, de leur religion ou de leur culture. Le recours à une analyse économétrique permet de préciser les déterminants des dons d'argent qui sont reçus et versés par les migrants (7).

Les résultats obtenus pour les aides reçues révèlent que les femmes bénéficient plus souvent de dons que les hommes (cf. tableau 5). L'avancée en âge réduit les aides financières à destination des migrants en fréquence et en montant. Ceci peut refléter une substitution entre différentes formes de transferts. Aux âges plus élevés, l'argent circule rarement dans le sens ascendant et ce sont surtout des services et des aides en temps qui sont apportées. De plus, la probabilité d'obtention d'un don est plus grande parmi ceux qui présentent des problèmes de santé.

Deux variables prennent en compte, dans une certaine mesure, le niveau de ressources de l'enquêté. D'une part, la réception de transfert (probabilité et montant) diminue d'autant plus lorsque le revenu s'accroît, mais la relation est à peine significative. Ceci tient sans doute au fait que, dans l'enquête, le revenu est mesuré au niveau de l'ensemble du ménage et non pas au niveau individuel. D'autre part, nous employons un indicateur de mobilité subjective, décrit par Attias-Donfut et Wolff (2001). Les effets significatifs sur la probabilité de recevoir un don, liés à cette échelle sociale, suggèrent l'existence d'une redistribution intergénérationnelle. Les enquêtés qui déclarent être en ascension sociale par rapport à leurs parents reçoivent moins d'aides, alors que ceux qui indiquent une descente sociale ont, à l'inverse, plus de chances d'être aidés par leur famille. Pour les montants reçus, l'influence de l'échelle n'est que faiblement significative.

Afin de savoir s'il existe des différences culturelles, la régression comporte un ensemble de variables muettes associées au pays d'origine du migrant. Les pays d'Europe du Nord sont pris pour référence et nous adoptons un découpage

par grandes zones géographiques, à l'exception du Portugal qui se révèle assez différent des autres pays d'Europe du Sud dans l'étude des migrations. La nationalité d'origine des migrants s'avère avoir peu d'effet sur les transferts reçus (cf. tableau 5). Les coefficients estimés sont significatifs seulement pour les migrants originaires du Portugal, d'Afrique du Nord et d'Asie, qui reçoivent moins de transferts financiers. Les zones concernées sont associées à des profils migratoires plutôt ouvriers dont les familles restées au pays d'origine sont probablement peu fortunées.

Des transferts versés par les plus favorisés

Les résultats apparaissent différents pour les transferts versés, les différents bénéficiaires potentiels étant tous pris en compte (parents, enfants, frères et sœurs, cousins, oncles et tantes, autres n'appartenant pas à la famille). Si le fait d'être en couple, d'avoir des problèmes de santé et de posséder la nationalité française n'influence pas le comportement étudié, les femmes versent moins d'argent que les hommes. Ce sont les migrants situés dans la tranche d'âge de 55 à 59 ans qui ont la plus forte propension à donner. Même si les caractéristiques des bénéficiaires de ces aides ne sont pas connues, il faut sans doute voir là un rôle de « pivot » pour les migrants situés à ces âges. Ceux-ci doivent prendre en charge à la fois leurs enfants qui entrent dans la vie active et leurs parents âgés.

Disposer de ressources plus importantes doit permettre d'aider davantage les proches. Conformément à ces attentes, les dons d'argent sont positivement liés, en probabilité et en montant, au fait d'exercer une activité professionnelle et d'avoir effectué des études de niveau baccalauréat ou supérieur (les niveaux de diplômes inférieurs n'ayant pas d'effet significatif). Les différents quartiles de revenu ont également une incidence positive, les sommes d'argent versées étant d'autant plus importantes que les migrants sont fortunés. À l'inverse, être propriétaire tend à réduire légèrement les versements d'argent (cf. tableau 5).

7. L'analyse est ici restreinte aux dons d'argent, qui constituent l'essentiel des sommes financières versées par les migrants. Les prêts recensés sont en proportion trop faible pour faire l'objet d'une étude spécifique. Afin de tenir compte de l'éventuelle corrélation entre ces deux flux, nous estimons des modèles Probit et Tobit bivariés qui indiquent respectivement les déterminants associés aux probabilités de verser et recevoir des dons d'argent et aux montants transférés.

Tableau 5
Les déterminants des transferts versés et reçus

	Existence d'un transfert				Montant...			
	... reçu		... versé		... reçu		... versé	
	Coef.	t-test	Coef.	t-test	Coef.	t-test	Coef.	t-test
Constante	- 1,179***	- 5,87	- 1,114***	- 9,17	- 19,958***	- 3,00	- 7,518***	- 7,31
Sexe féminin	0,162**	2,41	- 0,148***	- 4,05	2,662*	1,86	- 1,100***	- 4,04
Âge								
<i>De 45 à 49 ans</i>	<i>Réf.</i>		<i>Réf.</i>		<i>Réf.</i>		<i>Réf.</i>	
<i>De 50 à 54 ans</i>	- 0,246***	- 2,91	0,094*	1,91	- 3,970*	- 1,82	0,692*	1,91
<i>De 55 à 59 ans</i>	- 0,369***	- 3,84	0,154***	2,87	- 5,117**	- 1,96	1,161***	2,93
<i>De 60 à 64 ans</i>	- 0,453***	- 3,97	0,094	1,49	- 6,078**	- 1,97	0,723	1,59
<i>De 65 à 70 ans</i>	- 0,653***	- 4,98	- 0,048	- 0,68	- 9,221**	- 2,21	- 0,502	- 1,00
En couple	- 0,099	- 1,17	0,041	0,81	- 1,459	- 0,97	0,230	0,65
Éducation								
<i>Sans diplôme</i>	<i>Réf.</i>		<i>Réf.</i>		<i>Réf.</i>		<i>Réf.</i>	
CEP	- 0,202*	- 1,83	- 0,035	- 0,63	- 2,693	- 1,27	- 0,227	- 0,58
BEPC	- 0,094	- 0,74	0,003	0,05	- 0,976	- 0,45	- 0,095	- 0,20
BEP – CAP	- 0,101	- 0,74	0,057	0,79	- 1,241	- 0,52	0,358	0,70
Bac	0,036	0,25	0,181**	2,27	1,074	0,45	1,186**	2,05
Supérieur au bac	0,233*	1,76	0,317***	4,29	3,411	1,29	2,090***	3,77
Problèmes de santé	0,145**	2,02	0,034	0,86	2,282	1,50	0,117	0,42
A un travail	- 0,073	- 0,95	0,164***	3,85	- 0,447	- 0,33	1,059***	3,38
Durée de la migration								
<i>De 0 à 19 ans</i>	<i>Réf.</i>		<i>Réf.</i>		<i>Réf.</i>		<i>Réf.</i>	
<i>De 20 à 29 ans</i>	- 0,117	- 1,27	- 0,005	- 0,10	- 1,913	- 1,15	0,029	0,07
<i>De 30 à 39 ans</i>	- 0,065	- 0,68	0,049	0,94	- 1,434	- 0,80	0,508	1,36
<i>40 ans et plus</i>	0,011	0,10	- 0,073	- 1,21	- 0,130	- 0,07	- 0,310	- 0,71
Possède la nationalité française	0,105	1,51	0,016	0,42	1,566	1,12	0,077	0,28
Revenu								
<i>Premier quartile</i>	<i>Réf.</i>		<i>Réf.</i>		<i>Réf.</i>		<i>Réf.</i>	
<i>Second quartile</i>	- 0,118	- 1,29	0,188***	3,75	- 1,821	- 1,09	1,458***	3,89
<i>Troisième quartile</i>	- 0,134	- 1,40	0,275***	5,27	- 1,872	- 1,07	2,083***	5,24
<i>Quatrième quartile</i>	- 0,154	- 1,51	0,454***	8,10	- 1,838	- 0,95	3,464***	7,38
Mobilité subjective								
<i>Ascension sociale</i>	- 0,170**	- 2,36	0,174***	4,20	- 2,817*	- 1,72	1,397***	4,47
<i>Immobilité sociale</i>	<i>Réf.</i>		<i>Réf.</i>		<i>Réf.</i>		<i>Réf.</i>	
<i>Descente sociale</i>	0,344***	3,25	0,092	1,23	5,018*	1,90	0,766	1,43
Propriétaire	0,116	1,58	- 0,080**	- 2,04	1,805	1,27	- 0,540*	- 1,90
Pays d'origine								
<i>Europe du Nord</i>	<i>Réf.</i>		<i>Réf.</i>		<i>Réf.</i>		<i>Réf.</i>	
<i>Europe du Sud (hors Portugal)</i>	- 0,130	- 1,00	- 0,110	- 1,34	- 1,847	- 0,81	- 1,026*	- 1,82
<i>Portugal</i>	- 0,345**	- 2,24	- 0,033	- 0,38	- 5,030	- 1,55	- 0,522	- 0,86
<i>Europe de l'Est</i>	- 0,290	- 1,62	0,376***	3,65	- 4,730	- 1,33	2,452***	3,18
<i>Afrique du Nord</i>	- 0,274**	- 2,15	0,383***	4,84	- 3,981	- 1,56	2,350***	3,95
<i>Afrique hors Nord</i>	- 0,213	- 1,38	0,613***	6,36	- 2,802	- 1,07	3,868***	4,93
<i>Amérique</i>	0,018	0,10	0,461***	3,54	0,588	0,19	3,031***	3,09
<i>Moyen-Orient</i>	0,067	0,41	0,266**	2,47	1,202	0,43	1,691**	2,17
<i>Asie</i>	- 0,380**	- 2,26	0,242**	2,44	- 5,562	- 1,64	1,418*	1,95
Nombre de familles	6 211				6 211			
Coefficient de corrélation	0,088 (2,19)**				0,081 (1,98)**			
Log vraisemblance	- 4 621,3				- 10 939,2			

Lecture : toutes choses égales par ailleurs, la probabilité de recevoir un transfert est plus élevée lorsque l'enquête est une femme, celle-ci ayant en revanche une probabilité plus faible de faire un transfert. Les seuils de significativité sont respectivement égaux à 1 % (*), 5 % (**) et 10 % (***). Les estimateurs respectivement pour l'existence d'un transfert et le montant transmis (reçu ou versé) sont obtenus à partir de modèles Probit bivarié et Tobit bivarié estimés par maximisation de la vraisemblance. Les modalités de référence non renseignées pour certaines variables explicatives sont évidentes.

Source : enquête Passage à la retraite des immigrés (PRI), 2002.

Les migrants d'origine européenne, qu'ils viennent du nord ou du sud de l'Europe, réalisent moins de transferts monétaires que les migrants non européens. Verser de l'argent est surtout plus fréquent parmi les migrants originaires d'Afrique Centrale et du Sud et d'Amérique, dans une moindre mesure d'Afrique du Nord et d'Europe de l'Est. Les choix de transferts des migrants apparaissent donc largement dépendants de facteurs associés à leur pays d'origine. Que ce soit pour des motifs économiques, d'ordre religieux ou culturel, il est vraisemblable qu'il existe des normes plus ou moins prononcées qui influencent le fait de venir en aide à ses proches (8).

Des déterminants différents pour les aides aux enfants et aux parents

Il est possible d'estimer des régressions pour chaque catégorie de bénéficiaires : parents, enfants, frères et sœurs, cousins, oncles et tantes, et autres bénéficiaires n'appartenant pas à la famille. Dans ce cas, les régressions s'appliquent seulement aux personnes concernées *a priori* par les aides, si bien que les populations retenues diffèrent selon le type de bénéficiaire. Seuls les déterminants des montants des transferts sont reportés (cf. tableau 6) (9). Les facteurs explicatifs des transferts varient largement selon le bénéficiaire considéré. Par exemple, le sexe du migrant n'a aucune incidence pour les aides aux enfants ou aux parents. La moindre propension des femmes à effectuer des dons au niveau agrégé vient de ce qu'elles accordent moins de dons que les hommes aux autres bénéficiaires, que ceux-ci appartiennent ou non à la famille.

Les dons aux parents et aux enfants s'inscrivent globalement dans des logiques distinctes, même si des revenus élevés de l'enquête favorisent les deux types de transfert. Si le niveau d'éducation des migrants n'influence pas les aides aux ascendants, les migrants les plus diplômés aident davantage leurs enfants (au seuil de 10 %). Parallèlement, avoir une activité professionnelle accroît les dons aux parents, mais s'avère sans effet sur les transferts aux enfants. L'aide aux enfants est plus fréquente pour les 50 à 64 ans, un état de santé déficient semble favoriser l'octroi de dons aux parents, tandis que les migrants qui sont arrivés en France depuis plus de quarante ans réduisent leurs contributions monétaires ascendantes (10).

Il existe de fortes disparités pour l'effet du pays d'origine des migrants. Ceux qui sont d'origine

non européenne adressent plus d'argent aux parents que les Européens qui, de leur côté, les destinent davantage aux enfants. Seuls les originaires du Portugal confirment leur singularité au sein des migrants européens en favorisant aussi leurs ascendants. Les différentiels de niveaux de vies sont susceptibles d'expliquer les directions quasi inversées des aides selon les continents d'origine. Dans la plupart des pays d'Afrique et d'Asie, en l'absence d'État-providence, la charge économique des parents âgés incombe aux familles et surtout aux enfants, cette norme étant renforcée par la valorisation des anciens dans les cultures traditionnelles non occidentales.

Plus les bénéficiaires potentiels sont nombreux et plus les aides versées sont fréquentes, à la fois dans les sens ascendant et descendant. Le coefficient négatif obtenu pour le nombre d'enfants au domicile révèle les formes de concurrence qui peuvent exister dans l'allocation des ressources au sein de la famille. Les parents devant partager des ressources limitées entre leurs enfants indépendants et ceux qui vivent encore au domicile parental, ces derniers vont capter une part plus grande de l'effort financier parental, au détriment des enfants plus âgés.

Les aides aux autres membres de la famille, frères et sœurs et autres ascendants, sont moins souvent le fait des femmes. Elles sont plus fréquentes chez les personnes originaires d'Europe de l'Est, d'Afrique et d'Asie. Plusieurs différences existent selon le type d'aide. Les transferts aux autres ascendants sont plus importants lorsque les migrants sont très diplômés et qu'ils appartiennent à des quartiles de revenu élevés (cf. tableau 6).

8. Wolff et al. (2005) étudient plus spécifiquement l'effet de la religion des parents sur l'allocation intrafamiliale des transferts versés aux différents enfants. Il s'avère que les personnes d'origine musulmane tendent plus souvent à partager leurs transferts de manière inégale au sein de la fratrie.

9. Les estimateurs sont obtenus à partir de modèles Tobit estimés de manière indépendante. En pratique, les montants ont toutes les chances d'être corrélés. Les estimateurs obtenus par des modèles indépendants sont donc convergents, mais ils ne sont pas efficaces. Pour estimer des modèles plus complexes, de type multivarié, il faudrait en fait sélectionner des populations de migrants qui ont par exemple à la fois des enfants et des parents en vie, ou bien des parents, des enfants et des frères et sœurs, etc. Ceci réduit très sensiblement la taille des échantillons.

10. La localisation des parents n'est pas prise en compte dans la régression. Il est donc possible que les parents vivent plus souvent en France lorsque le migrant est lui-même depuis très longtemps en France. Dans ce cas, si jamais ils jouissent d'un niveau de vie plus confortable que dans leur pays d'origine, les transferts intergénérationnels en leur faveur deviennent moins justifiés.

Tableau 6
Les déterminants des montants des dons versés (par type de destinataire)

	Aux parents		Aux enfants		Aux frères et sœurs		Aux oncles et tantes		À d'autres (amis, etc.)	
	Coef.	t-test	Coef.	t-test	Coef.	t-test	Coef.	t-test	Coef.	t-test
Constante	- 23,680**	- 11,38	- 16,102***	- 8,75	- 25,661***	- 9,74	- 34,255***	- 8,50	- 30,310***	- 6,21
Sexe féminin	- 0,592	- 1,23	- 0,155	- 0,32	- 1,602**	- 2,44	- 1,926*	- 1,95	- 2,848**	- 2,15
Âge										
<i>De 45 à 49 ans</i>	<i>Réf.</i>		<i>Réf.</i>		<i>Réf.</i>		<i>Réf.</i>		<i>Réf.</i>	
De 50 à 54 ans	1,039*	1,95	3,517***	4,57	- 0,397	- 0,49	- 0,336	- 0,27	- 1,369	- 0,90
De 55 à 59 ans	0,717	1,07	4,564***	5,57	0,060	0,07	0,777	0,57	- 3,058*	- 1,67
De 60 à 64 ans	0,057	0,06	4,459***	4,77	- 1,153	- 1,01	0,459	0,28	- 3,114	- 1,38
De 65 à 70 ans	0,980	0,74	1,110	1,07	- 0,447	- 0,34	- 0,837	- 0,44	- 3,368	- 1,26
En couple	- 0,917	- 1,20	- 0,963	- 1,41	0,416	0,46	1,156	0,84	- 2,266	- 1,40
Éducation										
<i>Sans diplôme</i>	<i>Réf.</i>		<i>Réf.</i>		<i>Réf.</i>		<i>Réf.</i>		<i>Réf.</i>	
CEP	- 0,052	- 0,07	- 1,185	- 1,49	0,770	0,83	1,722	1,16	- 3,113	- 1,21
BEP	0,233	0,28	- 0,371	- 0,40	- 0,153	- 0,13	0,912	0,51	2,531	1,00
BEP – CAP	- 1,005	- 1,06	1,293	1,30	0,590	0,46	0,439	0,22	5,224**	1,99
Bac	0,173	0,18	1,842*	1,64	1,558	1,19	3,057	1,53	5,861**	2,12
Supérieur au bac	0,734	0,81	1,782*	1,70	1,434	1,19	5,834***	3,26	10,093***	3,79
Problèmes de santé	1,273**	2,43	0,489	0,94	0,934	1,34	- 0,985	- 0,90	0,299	0,20
A un travail	1,649***	3,12	0,186	0,32	2,503***	3,36	- 0,154	- 0,14	2,382	1,57
Durée de la migration										
<i>De 0 à 19 ans</i>	<i>Réf.</i>		<i>Réf.</i>		<i>Réf.</i>		<i>Réf.</i>		<i>Réf.</i>	
De 20 à 29 ans	0,835	1,40	- 0,451	- 0,56	0,130	0,16	1,281	0,98	0,735	0,45
De 30 à 39 ans	- 0,023	- 0,04	0,145	0,20	- 0,077	- 0,09	1,189	0,88	0,129	0,07
40 ans et plus	- 5,241***	- 5,64	1,259	1,59	- 2,996***	- 2,60	2,089	1,33	- 1,579	- 0,76
Possède la nationalité française	- 0,181	- 0,36	0,362	0,69	- 0,294	- 0,42	- 1,555	- 1,52	- 0,771	- 0,58
Revenu										
<i>Premier quartile</i>	<i>Réf.</i>		<i>Réf.</i>		<i>Réf.</i>		<i>Réf.</i>		<i>Réf.</i>	
Second quartile	1,992***	2,90	1,896***	2,71	- 0,291	- 0,33	2,446*	1,69	3,345*	1,73
Troisième quartile	2,948***	4,27	3,032***	4,14	- 0,098	- 0,11	4,819***	3,30	1,654	0,81
Quatrième quartile	4,169***	5,63	4,876***	6,24	2,371**	2,51	5,095***	3,27	2,136	1,03
Mobilité subjective										
Ascension sociale	1,755***	3,27	1,290**	2,29	0,865	1,18	0,632	0,58	0,567	0,41
<i>Immobilité sociale</i>	<i>Réf.</i>		<i>Réf.</i>		<i>Réf.</i>		<i>Réf.</i>		<i>Réf.</i>	
Descente sociale	0,483	0,51	- 0,225	- 0,20	0,664	0,54	2,614	1,51	0,807	0,36
Propriétaire	- 1,025**	- 2,09	0,479	0,91	- 0,162	- 0,24	- 1,211	- 1,18	- 0,667	- 0,49
Pays d'origine										
<i>Europe du Nord</i>	<i>Réf.</i>		<i>Réf.</i>		<i>Réf.</i>		<i>Réf.</i>		<i>Réf.</i>	
Europe du Sud (hors Portugal)	1,738	1,09	- 2,650***	- 2,72	- 0,251	- 0,13	- 1,658	- 0,71	- 2,059	- 0,85
Portugal	6,321***	4,25	- 1,930*	- 1,80	0,517	0,26	- 3,646	- 1,37	- 3,811	- 1,28
Europe de l'Est	12,614***	7,80	- 2,166*	- 1,67	7,198***	3,36	7,163***	2,90	- 4,001	- 1,19
Afrique du Nord	10,718***	7,48	- 3,464***	- 3,43	6,910***	3,79	4,788*	2,29	0,079	0,04
Afrique hors Nord	12,480***	8,14	- 4,598***	- 3,34	9,611***	4,90	9,631***	4,20	- 1,543	- 0,59
Amérique	9,416***	5,23	- 0,709	- 0,40	9,015***	3,78	- 0,355	- 0,10	0,284	0,09
Moyen-Orient	7,468***	4,45	- 1,983	- 1,39	8,551***	4,11	5,099*	1,90	- 1,378	- 0,43
Asie	9,397***	5,95	- 4,242***	- 3,09	8,852***	4,45	5,403**	2,23	- 4,010	- 1,34
Nombre de parents en vie	2,211***	6,59								
Nombre d'enfants au domicile			- 1,169***	- 5,81						
Nombre d'enfants hors domicile			1,065***	6,59						
Nombre de frères et sœurs					0,323***	3,22				
Nombre d'observations	4 017		5 781		5 799		6 211		6 211	
Log vraisemblance	- 3 512,1		- 4 458,6		- 2 424,1		- 1 272,7		- 739,6	

Lecture : toutes choses égales par ailleurs, les sommes d'argent versées aux parents et aux enfants ne dépendent pas du sexe de l'enquête, tandis que les sommes transmises par les femmes aux frères et sœurs, aux oncles et tantes, et à d'autres personnes sont moins importantes. Les seuils de significativité sont respectivement égaux à 1 % (*), 5 % (**) et 10 % (***). Les estimateurs pour expliquer les montants transmis sont obtenus par des modèles Tobit. Les modalités de référence non renseignées pour certaines variables explicatives sont évidentes.

Source : enquête Passage à la retraite des immigrés (PRI), 2002.

Un transfert migratoire sur deux destiné au pays d'origine

Les transferts migratoires désignent ici les transferts monétaires qui sont effectués par les migrants à destination de leur pays d'origine. Dans le cas de la France, il s'avère très difficile d'obtenir des données statistiques régulières sur ces transferts migratoires (11). Il n'existe ainsi aucun ordre de grandeur précis sur ces sommes d'argent qui sortent de France. L'enquête *PRI* permet d'estimer la fréquence et l'importance de ces mouvements dans l'ensemble des transferts effectués par les migrants et, au contraire des statistiques officielles, de saisir, au moins en partie, les transferts de fonds informels.

Parmi les migrants qui déclarent effectuer des dons ou des prêts, 57,3 % réalisent au moins un transfert migratoire, que les bénéficiaires soient des personnes de la famille ou non (cf. tableau 7). Globalement, les transferts migratoires représentent la moitié du nombre total de transferts, dons et prêts confondus. Le montant moyen versé est néanmoins inférieur à celui des transferts pris dans leur ensemble, si bien que la valeur totale des transferts migratoires atteint un tiers de l'ensemble des transferts monétaires versés par les migrants (plus précisément, 34,7 %). Ces chiffres permettent d'estimer que 736 millions d'euros ont quitté la France pour retourner dans les pays d'origine des migrants au titre de transferts à d'autres personnes (12), au cours des cinq dernières années.

Tableau 7
Le montant des transferts migratoires

En euros

Sommes d'argent versées	Pour tous les types de transferts	Pour les transferts migratoires
Total (en millions d'euros)	2 120,9	736,5 (34,7 %)
Montant moyen par transfert	3 561	2 179
Montant médian par transfert	1 180	760

Lecture : les montants indiqués comprennent à la fois les dons et les prêts. Les valeurs ont été pondérées de manière à donner une estimation de la somme totale des transferts opérés par les migrants en France.

Source : enquête Passage à la retraite des immigrés (PRI), 2002.

Si les transferts migratoires sont fréquents, des différences sensibles existent dans les taux de transfert selon le pays d'origine (cf. tableau 8).

11. Les statistiques sur les transferts migratoires sont parfois tirées de l'analyse des balances des paiements. Mais dans le cas de la France, aucun poste de la balance des paiements ne permet d'estimer les transferts d'épargne des migrants : « ceux-ci se trouvent répartis sur plusieurs rubriques en proportions variables selon les pays de destination et les époques, tant en raison des pratiques des différentes populations que des méthodes d'analyse de ces pratiques dans la balance des paiements. Il s'avère qu'aucun outil ne permet d'isoler, à l'intérieur de chacune des rubriques, la part qui pourrait être imputée aux seuls transferts de ressources opérés par les immigrés » (Blion, 2003, p. 5).

12. Les transferts migratoires peuvent aussi être réalisés à titre personnel.

Tableau 8
Poids des transferts et des transferts migratoires selon le lieu de naissance

En %

Lieu de naissance	Migrants versant au moins un transfert	Migrants versant au moins un transfert migratoire (1)		Part des transferts migratoires dans l'ensemble (2)
		Fréquence	(Fréquence croisée)	
Europe de l'Est	48,3	34,2	(70,8)	61,5
Europe du Sud	29,5	9,2	(31,2)	23,7
Europe du Nord	38,3	16,2	(42,3)	29,5
Amérique	56,8	36,8	(68,6)	61,8
Orient	43,8	29,1	(66,4)	56,1
Afrique du Nord	41,7	29,4	(70,5)	65,2
Afrique subsaharienne	56,7	44,3	(78,1)	74,4
Asie	43,9	28,2	(64,2)	55,6
Italie	25,8	3,3	(12,8)	10,5
Espagne	27,7	4,8	(17,3)	12,7
Portugal	33,1	15,7	(47,4)	37,8
Algérie	36,2	23,1	(63,8)	58,9
Maroc	47,8	36,4	(76,1)	71,5
Tunisie	43,0	31,4	(73,0)	51,7
Turquie	40,0	27,6	(69,0)	59,8

1. Les fréquences croisées indiquent la probabilité de verser au moins un transfert migratoire sachant que la personne fait partie de ceux qui versent des transferts.

2. Ces proportions sont calculées en référence au nombre de transferts effectués.

Lecture : parmi les migrants originaires d'Europe de l'Est, 48,3 % d'entre eux ont versé au moins un transfert familial ou migratoire et 34,2 % ont versé un transfert migratoire (70,8 % des enquêtés ayant versé de l'argent ont donc pris part à des transferts migratoires). Pour ces migrants, les transferts migratoires représentent 61,5 % de l'ensemble des sommes d'argent versées par les migrants.

Source : enquête Passage à la retraite des immigrés (PRI), 2002.

Parmi ceux qui réalisent des transferts, la proportion de ceux qui versent des transferts migratoires est de 42,3 % chez les émigrants d'Europe du Nord et de 31,2 % dans le cas des émigrants d'Europe du Sud, alors qu'elle ne descend pas à moins de 66 % pour tous les autres immigrants et reste supérieure à 70 % chez les émigrants d'Afrique. Des écarts selon le pays d'origine subsistent toutefois au sein de ces régions. Les migrants originaires du Portugal se démarquent des émigrants d'autres pays d'Europe du Sud. Bien que la fréquence de leurs transferts migratoires soit moins importante que celle des émigrants d'Afrique du Nord, elle reste sensiblement supérieure à celles des natifs d'Espagne et d'Italie.

Les écarts entre les migrants originaires d'Italie et d'Espagne et ceux provenant de pays d'Afrique du Nord se retrouvent et même s'accroissent lorsque l'on considère la part des transferts migratoires dans l'ensemble des transferts versés. Chez les premiers, les transferts migratoires représentent environ un dixième du total des transferts, alors qu'ils se situent chez les seconds dans une fourchette allant de 51,7 à 71,5 % du total des transferts réalisés. De nouveau, les migrants venant du Portugal sont dans une position intermédiaire, plus proche de certains migrants de pays africains que des autres pays du sud de l'Europe. Ainsi, globalement, les transferts migratoires sont plutôt minoritaires dans l'ensemble des transferts effectués par les migrants européens, alors qu'ils constituent la majorité des transferts des migrants originaires des pays d'Afrique du Nord.

Le poids des transferts personnels de fonds

Les migrants réalisent aussi des transferts monétaires pour eux-mêmes à destination de leur pays d'origine. Il s'agit alors d'un envoi d'argent correspondant à une épargne personnelle et non à un transfert intergénérationnel. Selon les résultats de l'enquête *PRI*, 13,4 % des migrants interrogés ont envoyé de l'argent pour leur propre compte dans leur pays d'origine au cours des cinq dernières années et 12,5 % des autres enquêtés l'ont fait avant les cinq dernières années. Au total, 24,2 % des migrants déclarent avoir réalisé de tels transferts.

La valeur globale estimée de ces transferts pour l'ensemble des migrants qui résident en France s'élèverait donc à 1,2 milliard d'euros pour un montant moyen de 6 453 euros. En terme de

valeur moyenne, comparés aux transferts ascendants et descendants il s'agit donc des transferts monétaires les plus importants réalisés par les migrants. Ajoutés aux transferts migratoires non personnels, cela porte le total des envois de fonds vers les pays d'origine à presque 2 milliards d'euros sur les cinq dernières années. Cette somme n'en demeure pas moins assez faible, surtout vis-à-vis des statistiques internationales disponibles sur les transferts de fonds des migrants (*remittances*). Par exemple, selon l'Office des changes marocain, le montant de ces transferts en provenance de France vers le Maroc équivaut à environ 1 milliard d'euros pour la seule année 2000.

Une des raisons de cet écart tient sans doute à la composition par âge de l'échantillon. L'enquête *PRI* porte sur les seuls migrants âgés de 45 à 70 ans, alors que les migrations liées au travail vont *a priori* surtout concerner des individus un peu plus jeunes. Dans la mesure où les plus âgés (fins de carrière et retraite) ont beaucoup plus de chances de rester en France jusqu'à leur décès, il y a là un phénomène de sélection de la population considérée. Puisque le nombre des personnes âgées de 45 à 70 ans représente un peu plus du tiers de l'ensemble des immigrés en France, on peut supposer que, pour l'ensemble des immigrés de tous âges, le montant total des transferts migratoires serait de l'ordre du triple de celui qui est effectué dans la tranche d'âge étudiée dans l'enquête (13).

Des transferts migratoires fonction de la localisation des membres de la famille

Les différences en matière de regroupement familial, mesurées ici par la répartition géographique des membres de la famille entre le pays d'accueil et le pays d'origine, pourraient expliquer les variations dans le poids des transferts migratoires. La proportion de personnes possédant au moins un parent à l'étranger apparaît sensiblement plus faible chez les migrants originaires d'Italie et d'Espagne que chez les migrants venant d'Afrique du Nord et du Portugal (cf. tableau 9). À l'inverse, les écarts concernant les proportions de migrants dont les conjoints ou les enfants sont demeurés dans le pays d'origine sont moins marqués. Les Algériens, les Marocains et les Turcs migrants se distinguent néanmoins des autres par des taux

13. Cette estimation est valable sous l'hypothèse que les comportements de transferts migratoires varient peu avec l'âge. Il reste toutefois possible que ces comportements dépendent de la durée de la migration.

relativement élevés de présence d'enfants vivant à l'étranger.

Il semble donc que les écarts observés pour les transferts migratoires s'expliquent, au moins en partie, par la répartition géographique de la famille des migrants. Ces flux sont en effet plus importants chez les groupes de migrants où la proportion de migrants ayant un membre de la famille au moins à l'étranger est la plus élevée. Cette explication demeure toutefois partielle, comme l'illustre le cas des migrants originaires du Maroc et de la Tunisie (cf. tableau 8). Bien que proches en termes de répartition géographique de la famille, ces deux populations présentent des écarts importants quant au poids des transferts migratoires dans le total des transferts (près de 20 points de différence). Des écarts similaires apparaissent en comparant les migrants d'Algérie à ceux venant du Portugal ou les émigrés d'Europe du Nord à ceux d'Europe de l'Est. Des facteurs autres que la seule répartition géographique familiale entrent donc en jeu pour expliquer l'importance des transferts migratoires (14).

Ce lien avec le pays d'origine transparaît également à travers les motivations déclarées pour ces transferts migratoires personnels. Ceux-ci sont quelque peu différents selon qu'il s'agit de transferts récents (au cours des cinq dernières années) ou plus anciens. Dans le premier cas, c'est le financement des vacances qui est prioritairement invoqué, à plus de 30 %, suivi des aides et des cadeaux à la famille (cf. tableau 10). La réalisation de travaux dans une maison vient

ensuite. Dans le second cas, ce sont les aides et les cadeaux à la famille qui constituent plus de la moitié des raisons invoquées, suivis du financement d'un logement et des vacances.

L'achat d'un bien immobilier constituant une dépense importante, il est possible que les personnes interrogées se remémorent plus facilement cette raison de dépense sur le long terme que celles afférentes aux vacances. Les ressources des migrants évoluent aussi au cours du cycle de vie. Au début de la migration, les individus en provenance de pays peu fortunés vont être relativement contraints par la liquidité. Les premières formes d'épargne seront dès lors consacrées en priorité à des biens d'équipement et de logement : le motif lié au logement est donc plus souvent reporté dans les versements anciens que dans les versements récents. À l'inverse, le financement de vacances intervient plus tard, lorsque le migrant est « installé », et donc ce motif est plus fréquemment cité parmi les versements les plus récents.

Des transferts migratoires non personnels liés à des migrations de travail

Les transferts migratoires non personnels sont moins répandus et moins importants chez les

14. Le tableau 9 indique la possibilité qu'un membre de la famille au moins réside à l'étranger, sans considération du nombre de membres habitant effectivement dans le pays d'origine des migrants. Ceci peut contribuer à expliquer en partie certaines différences selon l'origine des migrants.

Tableau 9
Fréquences de la présence de membres de la famille à l'étranger

En %

Pays de naissance des enquêtés	Vivent à l'étranger			
	Le conjoint	Au moins un enfant	Les parents	Au moins un membre de leur famille (1)
Europe de l'Est	1,1	16,0	32,3	43,5
Europe du Sud	0,2	11,0	26,0	33,9
Europe du Nord	0,7	26,6	38,3	55,9
Amérique	0,0	16,8	52,8	60,0
Moyen-Orient	1,6	17,9	37,8	49,4
Afrique du Nord	2,2	17,2	37,4	49,6
Afrique subsaharienne	1,8	19,8	40,4	53,6
Asie	0,0	10,4	30,7	39,0
Italie	1,2	8,9	15,4	21,5
Espagne	0,2	10,8	20,7	29,2
Portugal	0,3	12,5	36,6	45,2
Algérie	2,0	19,1	31,1	45,0
Maroc	2,5	17,1	42,4	54,3
Tunisie	2,0	12,2	43,6	51,7
Turquie	2,3	21,8	35,3	48,8

1. Oncles et tantes non compris.

Lecture : parmi les enquêtés originaires d'Europe de l'Est, 1,1 % des enquêtés vivant en couple ont un conjoint qui réside à l'étranger.
Source : enquête Passage à la retraite des immigrés (PRI), 2002.

femmes, plus fréquents et plus élevés lorsque l'enquêté vit en couple, est diplômé du supérieur et exerce un travail en France (cf. tableau 11). Les très longues durées de migration (plus de 40 ans) et le fait de détenir la nationalité française exercent des effets réducteurs sur ces transferts. Être propriétaire de son logement joue dans le même sens, sachant que les propriétaires sont moins enclins à retourner par la suite dans leur pays d'origine. Ces aides financières apparaissent ainsi liées à des migrations de travail, les migrants venant chercher dans le pays d'accueil des ressources plus élevées pour en faire profiter l'ensemble des membres familiaux. L'analyse économétrique confirme par ailleurs qu'une fois contrôlés ces différents effets, les flux internationaux restent plus fréquents parmi les migrants originaires de l'Europe de l'Est et de l'Afrique, et dans une moindre mesure du Moyen-Orient et de l'Asie.

Pour les transferts versés pour soi, dans un souci de comparaison, deux modèles *Probit* sont estimés pour rendre compte des facteurs influençant les aides personnelles récentes et passées (cf. tableau 11). Les résultats indiquent que les déterminants significatifs sont identiques dans les deux cas. Ce constat contraste quelque peu avec les différences observées dans les motifs avancés par les migrants pour les transferts personnels récents et anciens (cf. tableau 10), ce qui peut conduire à penser que les réponses données sont en partie affectées par des biais de mémoire.

La région d'émigration joue un rôle très significatif, les transferts étant surtout le fait des migrants venant d'Afrique et d'Europe de l'Est. De même, les émigrants du Portugal se singularisent à nouveau des autres migrants d'Europe du Sud et du Nord par une probabilité beaucoup plus élevée d'effectuer des transferts à but personnel. La propension à effectuer des trans-

ferts pour soi-même est moins élevée chez les femmes, mais plus fréquente pour les enquêtés vivant en couple et pour les 55 à 65 ans. Enfin, les non-diplômés et ceux qui ont un travail sont davantage enclins à réaliser de tels transferts d'argent.

L'effet de la durée de la migration en France n'est pas linéaire. La probabilité d'envoyer de l'argent au pays croît pour une durée comprise entre 20 et 30 ans, mais est plus faible pour les durées supérieures à 40 ans. Dans ce dernier cas, les migrants ont *a priori* des liens plus distendus avec le pays d'origine et, à ce titre, ils n'ont probablement pas de raisons particulières d'y envoyer de l'argent. Les effets négatifs de la nationalité française et de la propriété du logement s'interprètent aussi dans ce sens. Enfin, de manière attendue, les transferts de ressources à visée personnelle augmentent régulièrement avec le niveau du revenu du migrant (cf. tableau 11).

* *
*

L'enquête *PRI* apporte un éclairage nouveau sur les circuits privés d'entraide financière des migrants vieillissants en France. Tout d'abord, la structure des transferts opérés par les migrants paraît se différencier de celle des natifs, d'une part par une fréquence d'aide financière à peu près similaire dans les sens ascendant et descendant, ce qui confère aux migrants un rôle de pivot entre les générations, et d'autre part en n'étant pas exclusivement centrée sur la ligne générationnelle. Les enfants des migrants sont les principaux bénéficiaires des transferts au regard des montants octroyés. Ensuite, les transferts des migrants obéissent en partie à une logique de compensation intergénérationnelle des ressources. Les résultats des estimations économétriques mon-

Tableau 10
Les motivations des transferts migratoires personnels

En %

Motif	Sur 5 ans	Plus de 5 ans
1. Pour les vacances	30,6	12,2
2. Réaliser l'achat ou faire construire une maison	7,1	13,7
3. Pour faire des travaux dans la maison	14,4	7,8
4. Pour payer les frais courants de la maison	12,5	3,7
5. Pour aider la famille sur place, faire des cadeaux	23,2	53,8
6. Pour alimenter votre épargne	3,0	1,5
7. Pour disposer d'argent liquide sur place	7,2	2,7
8. Autre	1,9	4,5
Nombre d'observations	1 183	780

Lecture : parmi les migrants ayant réalisé des transferts migratoires personnels, 30,6 % de ces transferts effectués sur les 5 dernières années le sont pour les vacances, cette proportion étant de 12,2 % pour les transferts versés il y a plus de 5 ans.
Source : enquête Passage à la retraite des immigrés (PRI), 2002.

Tableau 11
Les déterminants des transferts migratoires

Variables	Transferts migratoires				Transferts personnels			
	Existence d'un transfert		Montant		Sur 5 ans		Antérieurs	
	Coef.	t-test	Coef.	t-test	Coef.	t-test	Coef.	t-test
Constante	- 1,191 ^{***}	- 8,65	- 1,335 ^{***}	- 8,23	- 1,389 ^{***}	- 9,50	- 1,479 ^{***}	- 8,82
Sexe féminin	- 0,273 ^{***}	- 6,45	- 0,315 ^{***}	- 6,44	- 0,214 ^{***}	- 5,27	- 0,213 ^{***}	- 4,51
Âge								
<i>De 45 à 49 ans</i>	<i>Réf.</i>		<i>Réf.</i>		<i>Réf.</i>		<i>Réf.</i>	
De 50 à 54 ans	0,055	1,03	0,066	1,08	0,035	0,64	- 0,018	- 0,28
De 55 à 59 ans	0,034	0,57	0,042	0,61	0,116 ^{**}	1,98	0,065	0,98
De 60 à 64 ans	- 0,132 [*]	- 1,82	- 0,153 [*]	- 1,83	0,153 ^{**}	2,20	0,086	1,07
De 65 à 70 ans	- 0,089	- 1,08	- 0,106	- 1,12	0,093	1,19	0,035	0,38
En couple	0,198 ^{***}	3,36	0,226 ^{***}	3,33	0,232 ^{***}	4,08	0,176 ^{***}	2,62
Éducation								
<i>Sans diplôme</i>	<i>Réf.</i>		<i>Réf.</i>		<i>Réf.</i>		<i>Réf.</i>	
CEP	- 0,018	- 0,30	- 0,024	- 0,34	- 0,051	- 0,91	- 0,107 [*]	- 1,68
BEPC	- 0,069	- 0,93	- 0,081	- 0,96	- 0,162 ^{**}	- 2,34	- 0,260 ^{***}	- 3,25
BEP – CAP	- 0,110	- 1,31	- 0,130	- 1,35	- 0,356 ^{***}	- 4,32	- 0,374 ^{***}	- 3,89
Bac	0,022	0,25	0,027	0,26	- 0,351 ^{***}	- 3,84	- 0,447 ^{***}	- 4,01
Supérieur au bac	0,188 ^{**}	2,33	0,208 ^{**}	2,27	- 0,347 ^{***}	- 4,22	- 0,325 ^{***}	- 3,42
Problèmes de santé	0,012	0,25	0,012	0,23	0,092 ^{**}	2,16	0,031	0,62
A un travail	0,181 ^{***}	3,80	0,199 ^{***}	3,66	0,230 ^{***}	4,90	0,231 ^{***}	4,24
Durée de la migration								
<i>De 0 à 19 ans</i>	<i>Réf.</i>		<i>Réf.</i>		<i>Réf.</i>		<i>Réf.</i>	
De 20 à 29 ans	- 0,002	- 0,04	0,000	0,00	0,118 ^{**}	2,06	0,119 [*]	1,81
De 30 à 39 ans	- 0,053	- 0,96	- 0,062	- 0,98	0,070	1,27	0,056	0,89
40 ans et plus	- 0,540 ^{***}	- 7,43	- 0,646 ^{***}	- 7,61	- 0,327 ^{***}	- 4,68	- 0,358 ^{***}	- 4,27
Possède la nationalité française	- 0,156 ^{***}	- 3,37	- 0,183 ^{***}	- 3,45	- 0,324 ^{***}	- 7,09	- 0,350 ^{***}	- 6,33
Revenu								
<i>Premier quartile</i>	<i>Réf.</i>		<i>Réf.</i>		<i>Réf.</i>		<i>Réf.</i>	
Second quartile	0,118 ^{**}	2,09	0,141 ^{**}	2,17	0,059	1,09	0,108 [*]	1,73
Troisième quartile	0,161 ^{***}	2,73	0,188 ^{***}	2,78	0,115 ^{**}	2,04	0,146 ^{**}	2,22
Quatrième quartile	0,314 ^{***}	4,98	0,367 ^{***}	5,07	0,274 ^{***}	4,49	0,370 ^{***}	5,29
Mobilité subjective								
Ascension sociale	0,155 ^{***}	3,26	0,182 ^{***}	3,33	0,090 ^{**}	1,96	0,055	1,04
<i>Immobilité sociale</i>	<i>Réf.</i>		<i>Réf.</i>		<i>Réf.</i>		<i>Réf.</i>	
Descente sociale	- 0,160 ^{***}	- 3,63	- 0,185 ^{***}	- 3,65	- 0,194 ^{***}	- 4,59	- 0,218 ^{***}	- 4,46
Propriétaire	0,072	0,86	0,084	0,88	- 0,111	- 1,28	- 0,135	- 1,30
Pays d'origine								
<i>Europe du Nord</i>	<i>Réf.</i>		<i>Réf.</i>		<i>Réf.</i>		<i>Réf.</i>	
Europe du Sud (hors Portugal)	- 0,444 ^{***}	- 4,16	- 0,573 ^{***}	- 4,61	0,088	0,77	0,043	0,33
Portugal	- 0,088	- 0,87	- 0,106	- 0,90	0,721 ^{***}	6,44	0,482 ^{***}	3,78
Europe de l'Est	0,685 ^{***}	5,98	0,780 ^{***}	5,96	0,723 ^{***}	5,53	0,355 ^{**}	2,27
Afrique du Nord	0,494 ^{***}	5,37	0,571 ^{***}	5,36	0,683 ^{***}	6,38	0,502 ^{***}	4,10
Afrique hors Nord	0,728 ^{***}	6,89	0,815 ^{***}	6,74	0,807 ^{***}	6,72	0,355 ^{**}	2,55
Amérique	0,575 ^{***}	4,13	0,675 ^{***}	4,25	0,250	1,42	- 0,089	- 0,40
Moyen-Orient	0,358 ^{***}	3,01	0,424 ^{***}	3,10	0,585 ^{***}	4,40	0,280 [*]	1,81
Asie	0,349 ^{***}	3,14	0,411 ^{***}	3,22	0,691 ^{***}	5,54	0,303 ^{**}	2,05
Nombre d'observations	6 211		6 211		6 211		6 211	
Log vraisemblance	- 3 012,9		- 2 806,7		- 3 947,9		- 3 012,9	

Lecture : toutes choses égales par ailleurs, la probabilité de verser un transfert migratoire et la somme d'argent versée diminuent lorsque l'enquêté est une femme, qui se caractérise également par une probabilité moins élevée de prendre part à des transferts personnels d'argent. Les seuils de significativité sont respectivement égaux à 1 % (**), 5 % (*) et 10 % (.) . Les estimateurs respectivement pour l'existence d'un transfert et le montant transmis (reçu ou versé) sont obtenus à partir de modèles Probit et Tobit. Les modalités de référence non renseignées pour certaines variables explicatives sont évidentes.

Source : enquête Passage à la retraite des immigrés (PRI), 2002.

trent aussi qu'une fois contrôlée l'influence des principales caractéristiques socio-démographiques et économiques des migrants, il subsiste d'importantes différences selon le pays d'émigration. Enfin, l'enquête *PRI* met en évidence l'importance des transferts migratoires à visée personnelle dans l'ensemble des envois de fonds vers les pays d'origine.

Il serait intéressant de poursuivre plus avant l'analyse des motivations des transferts versés et reçus par les migrants à l'aide de tests plus précis. Les analyses que nous avons menées sont descriptives et elles ne permettent pas, par exemple, de tester les hypothèses d'altruisme ou de réciprocité. Or, le débat opposant ces deux

motifs de transfert n'est en aucun cas anecdotique. Il renseigne en effet sur l'essence même du choix migratoire, qui peut s'inscrire dans le cadre de stratégies familiales complexes. Ces transferts sont aussi vraisemblablement liés aux intentions de retour des migrants. Ceux qui ont l'intention de rentrer dans leur pays d'origine à la fin de leur période professionnelle favorisent sans doute les envois d'argent migratoires, que ce soit dans une logique d'investissement ou pour s'assurer là-bas une réputation. Il serait également intéressant de savoir quel est l'usage qui est fait des sommes d'argent reçues, afin de mieux comprendre comment les transferts privés établissent un lien entre les deux mondes de l'émigration et de l'immigration. □

BIBLIOGRAPHIE

Adams R.H. (2003), « International Migration, Remittances and the Brain Drain: A Study of 24 Labor-Exporting Countries », *World Bank Policy Research Working Paper*, n° 3069.

Adams R.H. (2004), « Remittances and Poverty in Guatemala », *World Bank Policy Research Working Paper*, n° 3418.

Adams R.H. (2005), « Remittances, Household Expenditure and Investment in Guatemala », *World Bank Policy Research Working Paper*, n° 3532.

Adams R.H. et Page J. (2003), « International Migration, Remittances and Poverty in Developing Countries », *World Bank Policy Research Working Paper*, n° 3179.

Agarwal R. et Horowitz A. (2002), « Are International Remittances Altruism or Insurance? Evidence from Guyana Using Multiple-Migrant Households », *World Development*, vol. 30, n° 11, pp. 2033-2044.

Alderman H. (1996), « Saving and Economic Shocks in Rural Pakistan », *Journal of Development Economics*, vol. 51, n° 2, pp. 343-365.

Attias-Donfut C. (1999), « La dynamique de l'entraide intergénérationnelle », *Âge, génération et activité : vers un nouveau contrat social ?*, Actes des premières rencontres Sauvy, Paris.

Attias-Donfut C. (dir.) (2004), *Passage à la retraite des immigrés. Premiers résultats*, Cnav.

Attias-Donfut C., Tessier P. et Wolff F.-C. (2005), « Les immigrés au temps de la retraite », *Retraite et Société*, n° 44, pp. 12-49.

Attias-Donfut C. et Wolff F.-C. (2001), « La dimension subjective de la mobilité sociale », *Population*, vol. 56, n° 6, pp. 919-958.

Azam J.-P. et Gubert F. (2005), « Migrant Remittances and Economic Development in Africa: A Review of Evidence », *mimeo*, IDEI.

Azam J.-P. et Gubert F. (2002), « Ceux de Kayes : L'effet des transferts des émigrés maliens sur leur famille d'origine », in Héran F. (dir.), *Immigration, marché du travail, intégration*, La Documentation Française, Paris, pp. 203-230.

De Barry C., Eneau D. et Hourriez J.-M. (1996), « Les aides financières entre ménages », *Insee Première*, n° 441.

Beine M., Docquier F. et Rapoport H. (2001), « Brain Drain and Economic Growth: Theory and Evidence », *Journal of Development Economics*, vol. 64, n° 1, pp. 275-289.

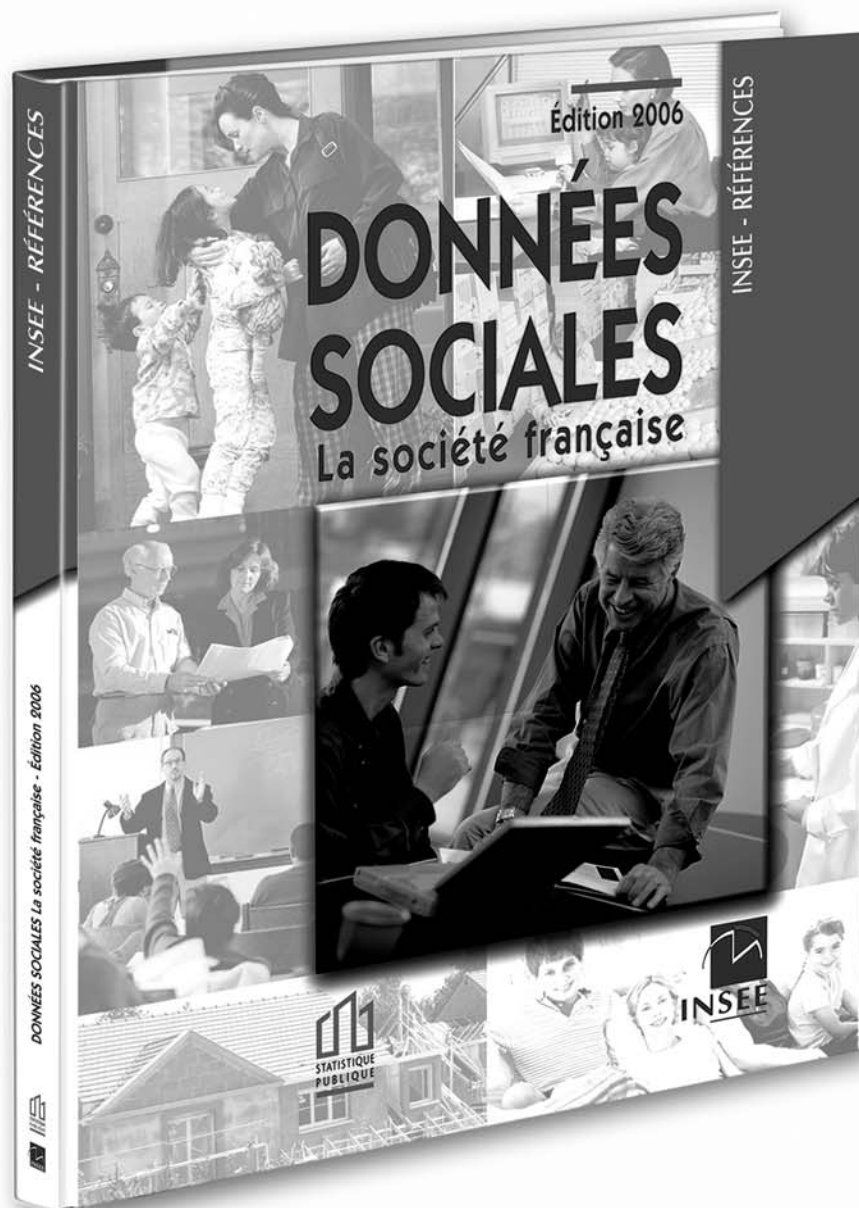
Beine M., Docquier F. et Rapoport H. (2003), « Brain Drain and LDC's Growth: Winners and Losers », *IZA Discussion Paper*, n° 819.

Blion R. (2003), *Économie et transferts migratoires. Les revenus de la migration, une chance pour le développement ?*, Étude Institut Panos.

- Borrel C. (2004)**, « Les limites de l'approche statistique des circulations migratoires. Le système statistique français », *Revue Française des Affaires Sociales*, n° 2, pp. 73-86.
- Caselli G. (2003)**, « Les migrations internationales au XX^e siècle. Le cas des pays occidentaux », in Caselli G., Vallin J. et Wunsch G. (dir.), *Les déterminants de la migration*, Éditions de l'Ined, pp. 13-53.
- Chami R., Fullenkampf C. et Jahjah S. (2005)**, « Are Immigrant Remittance Flows a Source of Capital for Development? », *IMF Staff Papers*, vol. 52, n° 1, pp. 55-81.
- Chimhowu A., Piesse J. et Pinder C. (2003)**, « Assessing the Impact of Migrant Workers' Remittances on Poverty », *mimeo*, University of Manchester.
- Cox D. et Jakubson G. (1995)**, « The Connection Between Public Transfers and Private Interfamily Transfers », *Journal of Public Economics*, vol. 57, n° 1, pp. 129-167.
- Cox A. et Ureta M. (2003)**, « International Migration, Remittances, and Schooling: Evidence from El Salvador », *Journal of Development Economics*, vol. 72, n° 2, pp. 429-462.
- De la Brière D., Sadoulet E., de Janvry A. et Lambert S. (2002)**, « The Roles of Destination, Gender, and Household Composition in Explaining Remittances: An Analysis for the Dominican Sierra », *Journal of Development Economics*, vol. 68, n° 2, pp. 309-328.
- Domingues Dos Santos M. (2004)**, « Les conséquences économiques des migrations », *mimeo*, Crest, Paris.
- Domingues Dos Santos M. et Postel-Vinay F. (2003)**, « Migration as a Source of Growth: The Perspective of a Developing Country », *Journal of Population Economics*, vol. 16, n° 1, pp. 161-175.
- Dustmann C. et Kirchkamp O. (2002)**, « The Optimal Migration Duration and Economic Activities After Return Migration », *Journal of Development Economics*, vol. 67, n° 2, pp. 351-372.
- Garson J.-P. et Tapinos G. (1981)**, *L'argent des immigrés : Revenus, épargne et transfert de huit nationalités immigrées en France*, PUF, Paris.
- Gubert F. (2002)**, « Do Migrants Insure Those Who Stay Behind? Evidence from the Kayes Area (Western Mali) », *Oxford Development Studies*, vol. 30, n° 3, pp. 267-287.
- Guilmoto C.-Z et Sandron F. (2003)**, *Migration et développement*, La Documentation Française, Paris.
- Gustafsson B. et Makonnen N. (1993)**, « Poverty and Remittances in Lesotho », *Journal of African Economies*, vol. 2, n° 1, pp. 49-73.
- Hanson G.H. (2005)**, « Emigration, Remittances, and Labor Force Participation in Mexico », *mimeo*, University of California, San Diego.
- Hanson G.H. et Woodruff C. (2003)**, « Emigration and Educational Attainment in Mexico », *mimeo*, University of California, San Diego.
- Héran F. (dir.) (2002)**, *Immigration, marché du travail et intégration*, La Documentation Française, Paris.
- LaFerrère A. et Wolff F.-C. (2005)**, « Microeconomic Models of Family Transfers », in Gérard-Varet L.A., Kolm S.C. et Mercier-Ythier J. (dir.), *Handbook of the Economics of Reciprocity, Giving and Altruism*, North Holland, Amsterdam.
- Lopez-Cordoba E. (2004)**, « Globalization, Migration, and Development: The Role of Mexican Migrant Remittances », *mimeo*, The Inter-American Development Bank.
- Massay D.S. et Parrado E.A. (1998)**, « International Migration and Business Formation in Mexico », *Social Science Quarterly*, vol. 79, n° 1, pp. 1-20.
- McKenzie D. et Rapoport H. (2005)**, « Migrant Networks, Migration Incentives, and Education Inequality in Rural Mexico », *mimeo*, Stanford University.
- Mesnard A. (2004)**, « Temporary Migration and Capital Market Imperfections », *Oxford Economic Papers*, vol. 56, n° 2, pp. 242-262.
- Osili U.O. (2001)**, « Remittances from International Migration: An Empirical Investigation Using a Matched Sample », *mimeo*, Indiana University.
- Osili U.O. (2004)**, « Migrants and Housing Investments: Theory and Evidence from Nigeria », *Economic Development and Cultural Change*, vol. 52, n° 4, pp. 821-849.

- Poirine B. (1997)**, « A Theory of Remittances as an Implicit Family Loan Arrangement », *World Development*, vol. 25, n° 4, pp. 589-611.
- Rapoport H. et Docquier F. (2005)**, « The Economics of Migrants' Remittances », in Gérard-Varet L.A., Kolm S.C. et Mercier-Ythier J. (dir.), *Handbook of the Economics of Reciprocity, Giving and Altruism*, North Holland, Amsterdam.
- Ratha D. (2003)**, « Worker's Remittances: An Important and Stable Source of External Finance », in *Global Development Finance: Striving for Stability in Development Finance*, World Bank, pp. 157-175.
- Van Dalen H.P., Groenewold G. et Fokkema T. (2005)**, « Remittances and Their Effect on Emigration Intentions in Egypt, Morocco and Turkey », *mimeo*, Tinbergen Institute.
- Wolff F.-C. (2000)**, « Les transferts versés aux enfants et aux parents : altruisme ou échange intertemporel ? », *Économie et Prévision*, n° 142, pp. 67-91.
- Wolff F.-C. et Attias-Donfut C. (2005)**, « L'impact des transferts reçus sur le logement », *Revue Française des Affaires Sociales*, vol. 59, n° 4, pp. 135-159.
- Wolff F.-C., Spilerman S. et Attias-Donfut C. (2005)**, « Do Parents Help More Their Less Well-Off Children? Evidence from a Sample of Migrants to France », *mimeo*, Université de Nantes.
- Woodruff C. et Zenteno R. (2004)**, « Remittances and Microenterprises in Mexico », *mimeo*, UCSD.
-

Zoom sur la vie des Français



➤ Des spécialistes des sciences sociales éclairent les grands débats actuels :

- la famille,
- la formation,
- les conditions de travail...

En vente en librairie,
à l'Insee et sur www.insee.fr

37 € - Collection Insee - Références



INSEE